

1/4	Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i> , Linné, 1758.	Code UE : A338
-----	---	---------------------------

STATUT REGLEMENTAIRE ET DE CONSERVATION

Annexe(s) directive Oiseaux :	Annexe I (CEE/79/409) Inscrite à l'arrêté du 16 novembre 2001 (JORF 7/02/2002).
Annexe(s) directive Habitats :	Sans objet
Protection nationale :	Oui, arrêté du 17 avril 1981
Conventions internationales :	Convention de Berne : annexe II convention de Washington : annexe II Règlement CEE/CITES : annexe C1
Livres rouges :	En Europe : statut provisoire non défavorable, catégorie NON SPEC En France : A surveiller, catégorie CMAP5
Statut taxonomique	Pas de statut taxonomique particulier, population isolée
Plan national d'action ou de restauration	Pas de plan d'action ou de restauration
Tendances des populations :	National : En déclin Européen : Fort déclin



Vert = oiseau résidant



GENERALITES

Description de l'espèce

La Chouette de Tengmalm, parfois nommée Nyctale de Tengmalm, est un petit strigidé à grande tête. Sa taille est de 24 à 26 cm, son envergure de 52 à 58 cm, son poids variable selon le sexe : pour le mâle entre 90 et 120 gr alors que la femelle pèse entre 120 et 210 gr. La calotte brun foncé est marquée d'une multitude de petites taches d'intensité variable et soulignée par un V blanc placé entre les yeux. Les disques faciaux sont blancs. Les iris jaunes cerclés de noir lui donnent une expression étonnée très caractéristique. Le dessus d'un brun plus soutenu que celui de la Chevêche d'Athéna est recouvert de taches blanches alignées sur les couvertures sus-alaires. Le dessous beige roussâtre, plus ou moins barré, est plus clair sur le ventre que sur la poitrine. Au sortir du nid, le plumage du juvénile est entièrement brun chocolat, développant progressivement les motifs de l'adulte. Comme de nombreux rapaces nocturnes, elle est difficile à observer.

Ecologie générale de l'espèce

Alimentation : Son régime est constitué principalement de petits mammifères. Elle capture surtout des petits campagnols, mais tue aussi des souris, des musaraignes et des petits oiseaux. Sa technique de chasse est fort simple : elle se poste à l'affût sur des perchoirs en forêt et profite de l'effet de surprise pour capturer sa proie.

Démographie : Le nid est placé dans un trou d'arbre, souvent une ancienne loge de pic noir. Elle apprécie également les nichoirs artificiels. La ponte est constituée de 3 à 7 œufs qui sont couvés en moyenne entre 25 et 32 jours. Les jeunes chouettes prennent leur envol au bout de 4 à 5 semaines. Sa durée de vie peut atteindre 8 ans. Un fort erratisme est constaté chez cette espèce. On ne connaît que peu de choses sur sa longévité et sa mortalité.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Accouplements												
Parades nuptiales												
Ponte												
Couvaison												
Eclosion												
Elevage du jeune												
Envol du jeune												

Cycle de reproduction de la Chouette de Tengmalm.

Etat des populations

Historique : L'espèce, mal connue par le passé, semble en expansion. L'augmentation de la forêt française, l'accroissement des populations de pics noirs sont autant de facteurs qui favorisent cette chouette. L'évolution des populations sera aussi conditionnée par le réchauffement climatique et l'importance de la monoculture forestière (pins).

Etat des populations : En France, la répartition de l'espèce, en expansion apparente depuis 20 ans, reste toutefois très inégale, ses densités locales connaissant de très fortes fluctuations, suivant celles des effectifs des petits rongeurs. L'importance de la population pyrénéenne n'est apparue que récemment et est encore à évaluer correctement.

L'équilibre démographique de cette population peut être considéré comme sensible, notamment sur le massif pyrénéen qui correspond à une population isolée et qui est de faible dimension.

La France, en accueillant environ 5 % de la population européenne occidentale qui est évaluée à près de 50000 couples (attention : estimation de 1991 !), porte une faible responsabilité dans la survie de cet oiseau.

	Europe de l'Ouest	France	Alpes	Pyrénées (versant français)
Nombre de couples	36800-70900	1500-2500	< 1000	300-400

STATUT SUR LE SITE

Valeur sur le site

Position du site dans l'aire de répartition de l'espèce : centrale dans l'aire de répartition du massif pyrénéen

Date d'observation la plus récente : 2004

Date d'observation la plus ancienne connue : premiers contacts notés vers 1996

Origine des données : PNP principalement, ONF, Chasseurs barégeois.

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : espèce occasionnelle

Abondance sur le site Natura 2000 : à ce jour, il n'a été fait qu'une seule observation en 2002 avec une nichée de 4 jeunes sortis du trou.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : dans l'état actuel des connaissances, difficile à définir mais vraisemblablement très faible ?

Tendance d'évolution des populations : espèce occasionnelle sur le site.

Synthèse globale sur l'état de conservation : très moyen, la faible abondance en trous de Pic noir limitant les possibilités d'implantation de l'espèce.

Habitats de l'espèce sur le site

Habitat général : Elle affectionne particulièrement les forêts d'épicéas mais elle est aussi commune dans les boisements mixtes de pins, de bouleaux et de peupliers où les conifères sont dominants, ainsi que dans les hêtraies-sapinières. Elle peut adopter de très jeunes plantations et des boisements secondaires pourvus en nichoirs. La chouette de Tengmalm est présente dans les forêts de montagne du nord de la taïga.

Habitats sur le site :

Habitats de reproduction : « forêts mixtes de pins » (42.4), en bon état de conservation sur le site mais faiblement représenté ; « bois » (44), en bon état de conservation.

Habitats d'alimentation : « forêts mixtes de pins » (42.4), en bon état de conservation sur le site mais faiblement représenté ; « bois » (44), en bon état de conservation mais faiblement représenté sur le site.

Ressources trophiques : les densités en rongeurs forestiers, principale source de nourriture de l'espèce, sont mal connues. Le type de forêts présentes doit les favoriser même si le manteau neigeux est un facteur limitant pour leur développement. A priori, ce ne sont pas les ressources trophiques qui constituent le facteur limitant de la présence de l'espèce sur le site.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces liées au fonctionnement démographique de l'espèce : espèce qui a besoin pour nidifier d'arbres dont le diamètre est important et où le pic noir a pu auparavant faire son nid. L'exploitation forestière provoque un rajeunissement général des populations d'arbres et donc une diminution des loges potentielles pour le Pic noir et donc pour la Chouette de Tengmalm. Au plan démographique, l'espèce démontre une forte variabilité de sa reproduction et un fort erratisme qui ne permettent qu'une survie et maintien par un fonctionnement en méta-populations.

Menaces potentielles :

- Risques de diminution du nombre de loges potentielles de l'espèce due à l'exploitation forestière.

Menaces avérées sur le site (en gras les plus fréquentes) :

- Pas de menaces reconnues sur le site.

Présence d'infrastructure(s) pouvant être des menaces

Pas de problèmes relevés vis-à-vis des infrastructures ou équipements pour cette espèce.

Objectifs conservatoires sur le site

L'objectif sera de **maintenir, voire favoriser, les sites d'installation potentiels et les arbres favorables à la nidification du Pic noir**, pour un accroissement ultérieur de la présence des deux espèces.

- **Maintien des sites d'installation et de nidification** : restaurer les habitats par création d'îlots de vieux arbres.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Maintenir les sites d'installation potentiels et les arbres favorables à la nidification du Pic noir pour un accroissement ultérieur de la présence des 2 espèces.
- Créer des îlots de vieux arbres pour favoriser une installation future du Pic noir et de la Chouette de Tengmalm.

Actions envisagées sur le site en relation avec l'espèce

Action(s) :	Aménagement des règles de gestion forestière pour favoriser l'installation de rapaces forestiers ou du Pic noir
Fiche(s) Action :	HE4, priorité 3
Acteurs concernés	ONF, CSVB

Action(s)	Evaluation de l'efficacité des actions d'équipement des infrastructures et des aménagements /gestion des milieux
Fiche(s) Action	SE6, priorité 1
Acteurs concernés	PNP, FDC 65, Chasseurs barégeois, ONF, Nature Midi Pyrénées, ONCFS
Action(s)	Surveillance des présence et répartition des espèces du DOCOB
Fiche(s) Action	SE7, priorité 3
Acteurs concernés	PNP, FDC 65, Chasseurs barégeois, ONF, Nature Midi Pyrénées, ONCFS

Sources documentaires

- Parc national des Pyrénées – Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées (2005) – Document de référence « ZICO – ZPS Cirque de Gavarnie », projet d'extension de la ZPS FR731008, 177 p.
- Rocamora et Yeatmann-Berthelot (1999) – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités*. Société d'Etudes Ornithologiques de France – Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p.
- Tucker and Evans (1997) – *Habitats for birds in Europe. A conservation strategy for the wider environment*. Cambridge, BirdLife International (BirdLife Conservation series n° 6), 464 p.
- Maurin et Keith (1994) – *Inventaire de la faune menacée de France*. Eds Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fond Mondial pour la Nature, 176 p.
- Yeatmann-Berthelot et Jarry (1994) – *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Ed Société Ornithologique de France, 776 p.
- Joachim, Bousquet et Faure (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Ed. AROMP – Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, 262 p.
- Hagemeyer and Blair (1997) – *The EBBC Atlas of European Breeding Birds: their distribution and abundance*. Ed Poyser, London, 920 p.
- Heath, Borggreve, Peet and Hagemeyer (2000) – *European bird populations : estimates and trends*. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n° 10), 160 p.
- Dubois, Le Maréchal, Olioso, Yésou (2001) – *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, 398 p.
- Luc (1998) – *Plan d'action pour les rapaces du Parc national des Pyrénées*. Rapport SIL Gestion et aménagement des milieux montagnards, Bagnères-de-Bigorre, 124 p.
- Bonnafé (1999) – *Inventaire de la guildes des rapaces nocturnes du secteur de Luz. Proposition de gestion conservatoire*. Rapport SIL Gestion et aménagement des milieux montagnards, Bagnères-de-Bigorre, 56 p.